

Réactivation du M23 pour grossir les rangs de la rébellion burundaise ?

@rib News, 12/05/2016 – Source IRIN Le Rwanda attise-t-il le front de la rébellion au Burundi ? Kampala, 4 mai 2016 - La République démocratique du Congo accuse le Rwanda voisin de recruter des ex-rebelles du M23 pour aider à évincer le président burundais Pierre Nkurunziza, conférant ainsi une dimension internationale inquiétante à une crise déjà incendiaire. Le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende Omalanga, accuse le Rwanda de payer des ex-combattants du M23 exilés au Rwanda et en Ouganda pour qu'ils rallient les forces d'opposition burundaises et aident à renverser le gouvernement à Bujumbura.

« Nous voulons qu'ils [les ex-rebelles du M23] rentrent au pays. Il existe des mauvais éléments du Rwanda qui les recrutent pour les envoyer se battre au Burundi. Nous en avons arrêté un certain nombre au Nord-Kivu (une province de l'est du Congo), et ils seront poursuivis en justice », a dit M. Mende à IRIN. « Nous ne pouvons tolérer que des ressortissants congolais contribuent à déstabiliser la paix et la sécurité dans un pays voisin », a-t-il dit. M. Nkurunziza et ses collaborateurs accusent régulièrement le Rwanda d'enrôler et de former des réfugiés pour renverser son gouvernement aux abois. Un rapport, remis au Conseil de sécurité des Nations Unies par un groupe d'experts au mois février, pointe lui aussi Kigali du doigt, en l'accusant cette fois d'enrôler des réfugiés du camp de Mahama - dans l'est du Rwanda - pour gonfler les rangs de l'opposition armée au Burundi. Le Rwanda dément haut et fort l'ensemble de ces allégations « Ce sont des bêtises », a dit à IRIN le général de division Frank Mugambage, ambassadeur du Rwanda en Ouganda. « C'est la rhétorique habituelle, des allégations infondées avec lesquelles le Congo et aux autres étiquettent le Rwanda. Rien de tout ça n'est vrai. » René Abandi, l'ex-ministre des Affaires étrangères du M23, réfute lui aussi ces allégations. « Tout ça c'est de l'intoxication politique », a-t-il dit à IRIN. « Ils se cherchent un bouc émissaire. L'avenir me donnera raison. » Un problème non résolu Le M23 (Mouvement du 23 mars) est parti d'un groupe rebelle majoritairement tutsi opérant dans le Nord-Kivu, qui fut intégré à l'armée nationale congolaise en 2009. Des unités se sont mutinées en 2012, en invoquant la réticence du gouvernement à mettre pleinement en œuvre l'accord de paix. La rébellion a rapidement gagné du terrain dans l'est du Congo, aggravant une crise humanitaire déjà terrible. Le Rwanda est soupçonné d'avoir fourni un soutien militaire direct au M 23 afin de conserver son influence au Congo. Un rapport émis par un groupe d'experts des Nations Unies en 2012 accuse également l'Ouganda d'avoir participé par l'envoi de renforts, la livraison d'armes, une planification conjointe, une assistance technique et en facilitant les relations extérieures. Mais le général Edward Katumba Wamala, le chef des forces de défense ougandaises, a dit que Kampala est « clairement opposé » à toute tentative d'enrôlement des ex-combattants du M23 actuellement cantonnés aux baraquements militaires de Bihanga, dans le district d'Ibanda, à l'ouest de l'Ouganda. « Nous ne voulons pas que ces personnes prennent les armes et deviennent un problème pour la région », a dit M. Wamala à IRIN. « Nous en appelons à la communauté internationale. Qu'elle exerce son pouvoir pour convaincre le gouvernement congolais d'appliquer les Déclarations de Nairobi et de sortir ces hommes de notre territoire. » Les Déclarations de Nairobi, ratifiées par le gouvernement congolais et le M23 en mars 2013, ont mis un terme aux hostilités dans l'est du Congo alors que l'armée nationale commençait à prendre l'avantage. Elles offraient au M23 de renoncer à la violence en échange d'une amnistie, ainsi que la démobilisation et la réintégration des anciens rebelles. Mais l'amnistie s'est révélée extrêmement limitée, et le rapatriement des ex-combattants du M23 particulièrement lent. En janvier 2014, des violences ont éclaté à Bihanga où les ex-rebelles protestaient contre leur renvoi au pays, craignant d'être mal reçus dans un pays où le sentiment antirwandais reste fort. Et les preuves dans tout ça ? Bien qu'il subsiste un noyau dur d'anciens rebelles au Rwanda et en Ouganda, les preuves de leur remobilisation sont difficiles à trouver. « Les seules allégations dont j'ai eu vent sont celles du gouvernement congolais - qui a ses propres intérêts - ou des allégations n'ayant été corroborées par aucune source indépendante, comme celles de Refugee International », a dit Alex Fielding, analyste principal chez Max Security Solutions, un cabinet-conseil spécialisé dans les risques géopolitiques, à IRIN. Mais « le M23 ne fonctionne pas à l'heure actuelle comme un groupe cohérent obéissant à une chaîne hiérarchique de commandement. Si bien que certains ex-combattants de rang inférieur peuvent avoir été payés et enrôlés pour rallier l'insurrection burundaise », a-t-il dit. L'échec, malgré l'appui de la communauté internationale, du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration [DDR] - l'une des dispositions clés de l'Accord de Nairobi - n'a fait qu'accentuer l'instabilité de la région. « [L'absence de progrès] reste globalement un moteur de déstabilisation, et un terrain propice au recrutement pour d'autres conflits, notamment celui qui agite le Burundi », a dit M. Fielding. Jason Stearns, le directeur du Groupe d'étude sur le Congo (GEC) de l'université de New York, est inquiet lui aussi. « Rien ne permet de penser qu'une autre rébellion d'ampleur puisse être constituée à partir des anciens éléments du M23. Mais avec l'approche des élections au Congo et l'aggravation de la crise politique au Burundi, il y a toujours un risque que ces officiers rallient de nouveaux groupes dans la région », a-t-il dit à IRIN. « La partie la plus importante du M 23 est son noyau d'officiers de rang supérieur hautement expérimentés », a-t-il dit. « Leur avenir est incertain : leurs pays hôtes refusent de les arrêter pour des crimes de guerre perpétrés au Congo, et il est peu probable que Kinshasa leur accorde l'amnistie. » Michael Boyce, qui travaille comme juriste chez Refugee International, a dit qu'une réactivation du M23 s'accompagnerait de conséquences humanitaires directes. « Le sort des anciens combattants du M23 doit être décidé, mais il ne s'agit là que d'un élément de l'accord-cadre de 2013 pour la paix, la sécurité et la coopération dans la région des Grands Lacs - dont la plupart des dispositions, et c'est une honte, n'ont pas été mises en œuvre », a-t-il dit à IRIN. L'accord, ratifié par 11 gouvernements en 2013 à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, a pour objectif : « de mettre fin aux cycles de violence récurrents » dans la région. « Il faut que la RDC et ses voisins cessent de se dérober aux obligations définies par l'accord-cadre de 2013 pour la paix, la sécurité et la coopération dans la région des Grands Lacs, surtout à présent que la région est en train de retomber dans la crise. S'ils ne le font pas, des civils innocents en paieront le prix », a dit M. Boyce. Un rapatriement difficile Le rapatriement des ex-combattants du M23 est un sujet extrêmement sensible minant les relations dans la région. Des 1 377 ex-combattants qui se trouvaient en

Ouganda, seuls 200 environ ont été rapatriés chez eux et suivent le programme DDR. « Nous voulons qu'ils soient rapatriés au pays. Nous avons un programme pour eux. Mais nous ne savons pas pourquoi nos frères ougandais continuent de les retenir », a dit le porte-parole du gouvernement congolais, M. Mende. « Nous incitons nos homologues à se coordonner avec notre ambassade à Kampala et notre commission nationale [de DDR] pour les rapatrier immédiatement. » M. Wamala, le chef de la défense ougandaise, se défend du moindre retard. « Les ex-rebelles du M23 ne nous sont d'aucune utilité. Nous aimerions qu'ils soient déjà au Congo. Mais [les autorités congolaises] n'ont pas l'air de vouloir les reprendre, et nous ne pouvons pas les entasser dans des camions pour leur faire passer la frontière car le droit international ne le permet pas. » Et d'ajouter : « Nous avons averti tout le monde, la MONUSCO [la mission de maintien de la paix des Nations Unies au Congo], les Nations Unies et les Congolais eux-mêmes. Nous avons tenté de convaincre les Nations Unies [HCR, le Haut Commissariat aux réfugiés] de les prendre en charge en qualité de réfugiés, mais on nous a répondu qu'il ne s'agissait pas de réfugiés mais d'anciens combattants, et qu'ils ne pouvaient s'en charger. » M. Wamala a dit qu'au-delà du coût politique, donner l'asile aux ex-rebelles avait un coût financier. « Malheureusement, ils sont encore à notre charge et [ça] nous revient très cher de les gérer, de les nourrir et de nous en occuper. Ils pèsent sur nos ressources déjà limitées. Ce n'était pas prévu à notre budget. Notre geste de bonne volonté se retourne contre nous. » Et maintenant ? M. Fielding a dit que de nombreux problèmes faisaient obstacle à une mise en œuvre de l'accord de Nairobi - à commencer par le fait regrettable que le programme de DDR du Congo « ne soit pas encore pleinement opérationnel » et que les efforts de rapatriement négociés par les Nations Unies aient échoué car les anciens combattants du M23 craignent d'être « torturés et maltraités » à leur retour au pays. La crise politique burundaise continue de faire des victimes et de contraindre les populations civiles au déplacement depuis que des manifestations ont éclaté en réaction à la décision de M. Nkurunziza de briguer un troisième mandat. Le pays a notamment essuyé une tentative avortée de coup d'État visant à mettre fin aux élections contestées dont M. Nkurunziza est sorti vainqueur en juillet, et à des situations largement documentées de violations des droits de l'homme. M. Nkurunziza a refusé de rencontrer une vaste coalition d'opposition en taxant l'ensemble de ses membres de terroristes. Les pourparlers de paix, qui auraient dû commencer cette semaine sous la supervision de l'ex-président tanzanien Benjamin Mpaka, ont été repoussés. Faute d'une entente politique, les craintes d'une guerre civile totale se précisent.